AVERTISSEMENTS AGRICOLES

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

DLP-2-4-71 168154

PUBLICATION PÉRIODIQUE

ÉDITION DE LA STATION DE LA RÉGION PARISIENNE

PARIS, HAUTS DE SEINE, SEINE St DENIS, VAL DE MARNE, ESSONNE, VAL D'OISE, YVELINES, SEINE ET MARNE

ABONNEMENT ANNUEL 25 F

RÉGISSEUR RECETTES-AVANCES - D.D.A. PROTECTION DES VÉGÉTAUX, 47 Av. Paul-Doumer, (93) MONTREUIL-s-BOIS - 287 76-71

C. C. P. PARIS 9063-96

30 MARS 1971

BULLETIN N° 126
Supplément n° 1

CULTURES FRUITIERES

TAVELURES DU POIRIER ET DU POMMIER

T. DU POIRIER : Les premiers périthèces arrivés à maturité sont encore peu nombreux, mais risquent d'augmenter au cours des prochains jours. La végétation est généralement peu avancée et même pour les variétés à floraison hâtive (type P. crassane), le stade C3 n'est pas toujours atteint. Avec les températures actuelles (entre 5-10°) il faut plus de 25 heures d'humidité pour une infection moyenne.
T. DU POMMIER : Les périthèces arrivés à maturité sont très rares. Dans l'ensemble, les pommiers ont au maximum atteint le stade C.

En conclusion, les risques de contamination n'existent que sur les variétés de poiriers ayant atteint ou dépassé le stade C3-D. Ils sont peu importants et ne s'accroîtront qu'avec des températures plus douces. Les produits cupriques (voir bulletin du 16 mars) sont à préférer.

- MONILIA DE L'ABRICOTIER : Intervenir avant ouverture de la fleur, puis après la chute des pétales. Utiliser : Bénomyl, Carbatène, Captane, Captafol, Doguadine, Folpel, Mancozèbe, Thirame, aux doses recommandées pour les tavelures.

CULTURES LEGUMIERES

MALADIES DE LA LAITUE : La lutte chimique par traitements superficiels des plantes et du sol doit être dirigée contre les trois principaux champignons parasites de la laitue : Botrytis, Bremia (Mildiou), Sclérotinia. Applications à effectuer pendant les 15 jours qui suivent la levée (Botrytis, Mildiou), puis du repiquage à la période où les feuilles de base sont bien étalées sur le sol (Botrytis, Mildiou, Sclérotinia). Intervenir tous les 8 jours. Le choix est à effectuer entre les produits ci-après (en matière active) en considérant les champignons les plus dangereux :
Mildiou : Mancozèbe, Manèbe, Zinèbe, 160 g./hl ou 2,4 kg/ha.
Botrytis : Bénomyl 30 g./hl ou 0,450 kg/ha, Captafol et Thirame 160 g./hl ou 2,4 kg/ha. Dichloran 50 g./hl ou 0,750 kg/ha.
Sclérotinia : Bénomyl et Dichloran (voir Botrytis), Quintozène 300 g./hl ou 4,500 kg/ha.

SEPTORIOSE DU CELERI :
- Traitement des semences : tremper les semences 20 à 30 minutes dans une bouillie à base de Zinèbe ou Thirame, ou dans une solution de formol du commerce à 0,25 % de produit pur (rincer ensuite et laisser sécher à l'air).
- Traitement des couches de semis ou repiquage : utiliser soit le formol à 5 % à raison de 10 l. au M2 ou le Métam-Sodium. Le traitement à la vapeur est également efficace.

MOUCHE DU CHOU :
- Traitement du sol en pépinières : peuvent également être utilisés : Chlorfenvinphos 6 kg, Trichloronate 3 kg,125 de matière active/ha.
- Traitement au pied des choux après reprise :
  Dépôt de granulés, 1 g. par pied d'une spécialité à base de 5 % de Diazinon.
  Arrosage à raison de 0,100 l. par pied avec une bouillie à base de Diazinon 40 g., Diéthion 30 g., Bromophos 50 g., de m.a./hl.
  Poudrage : Lindane.

P 248

RHIZOCTONE VIOLET DE L'ASPERGE : Avant plantation, procéder à la désinfection des griffes, sauf si cette dernière a déjà été réalisée par le pépiniériste, en les trempant pendant 15 minutes dans de l'eau de Javel à 12° (250 cc d'eau de Javel du commerce à 48° dans un litre d'eau). Laisser égoutter et rincer abondamment à l'eau courante.

Planter de suite après. L'habillage des racines est fortement déconseillé.

Rectificatif : Bulletin 126 : Pourriture blanche de l'ail et de l'oignon, b) Oignon, lire : ..... de m.a. par Kg. au lieu de Quintal.

DIVERS

MOUCHE DES SEMIS : Cet insecte est responsable de dégâts sur de nombreuses plantes en particulier légumières et florales.
Différentes mesures culturales permettent de diminuer les risques d'attaque de Mouche des semis :
- éviter l'apport de matières organiques, en particulier celles mal décomposées, peu de temps avant le semis;
- éviter de semer après les cultures dont les résidus ont un pouvoir attractif pour ce ravageur, telles que choux, carottes, épinards, radis, engrais verts, ...
- semer dans des conditions favorables à une levée rapide des graines (semence de bonne qualité, variétés adaptées aux conditions climatiques, terres ni trop humides ni fraîchement retournées car l'humidité favorise la ponte.).

LUTTE CHIMIQUE : Les semis doivent être protégés pendant toute la période de sensibilité, 2 à 3 semaines au maximum. Une seule application est néanmoins suffisante.
Actuellement la lutte chimique n'a été étudiée que pour un nombre restreint de plantes.
1°- Haricot : le traitement de la semence est efficace si les risques d'attaque ne sont pas trop importants. Peuvent être utilisés : en grammes de matière active par kilog. de graines; Carbophenothion 3, Diéthion 3,2, Diazinon et Trichloronate 1,.
Choisir les spécialités présentant la meilleure adhérence. Il est prudent d'ajouter un produit à base de Thirame (1,6 g. de m.a./kg.) pour lutter contre les champignons.
Si les risques sont jugés trop grands (larves nombreuses, levée longue) il y a intérêt à traiter les rangs après semis avec l'un des produits suivants : Diazinon 0,160, Dichlofenthion et Chlorfenvinphos 0,120, Parathion 0,072, Trichloronate 0,050 g., de m.a. au mètre linéaire sur 0m,30 de largeur environ.
Il y a intérêt à choisir un produit différent de celui employé pour l'enrobage des graines.
2°- Bulbilles de glaïeul : le traitement doit être réservé aux bulbilles destinées au grossissement, la Mouche étant peu nuisible aux gros bulbes. Laisser tremper les bulbilles pendant une heure dans une bouillie contenant un des produits suivants : Chlorfenvinphos, Diazinon, Trichloronate 40 g., Bromophos 60 g., Dichlofenthion 120 g., de matière active par hectolitre.
Pour d'autres plantes, le traitement du sol recommandé pour le haricot devrait assurer une bonne protection dans la limite où le produit n'entraîne pas un effet dépressif susceptible de ralentir la levée.

PUCERONS : Notre dernier bulletin signalait la présence de colonies de Pucerons sur Cassissiers. Ces dernières ont été pratiquement éliminées par les adultes de Coccinelles déjà nombreux dans certaines cultures. Cet exemple illustre le rôle joué par certains insectes utiles dans la limitation des populations de ravageurs et montre l'intérêt d'un programme raisonné (traitements à bon escient, choix du produit) permettant de respecter ces auxiliaires.

L'Ingénieur et le Technicien
chargés des Avertissements Agricoles,

H. SIMON et R. MERLING.

L'Inspecteur
de la Protection des Végétaux,

R. SARRAZIN.

Dernière note : Bulletin 126 - 16 MARS 1971.

Imprimerie de la Station de la Région Parisienne - Directeur-Gérant : L. BOUYX.
47, Av. Paul Doumer - 93 - MONTREUIL-SOUS-BOIS.